

ORDRE DU JOUR

Les délibérations qui feront l'objet d'un vote bloqué, sont précédées d'un astérisque*. Toutefois, toute délibération pourra être remise aux voix sur demande d'un conseiller communautaire.

L'ensemble du dossier – rapports et annexes 📁 - est consultable durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance :

- sur l'espace NEXTCLOUD ADULLACT en suivant le lien envoyé par messagerie,
- au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture,
- pour les documents d'urbanisme : au service Urbanisme, 139 rue de Paris à Angoulême aux heures d'ouverture.

Les comptes rendus des délibérations du bureau et des décisions du Président, prises par délégation du conseil communautaire sont transmises en annexe du dossier de séance du conseil communautaire (article L5211-10 du CGCT).

L'état des bons de commande – exercice 2025 : Marchés passés selon la procédure adaptée et la liste des marchés notifiés depuis le conseil du 20 février 2025 sont consultables au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.

<u>Rapporteur</u> : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU		
1.	📁	Rapport annuel sur la situation de GrandAngoulême en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
<u>Rapporteur</u> : Maud FOURRIER		
2.	📁	Rapport sur la situation en matière de développement durable de GrandAngoulême
UNE AGGLOMERATION QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS		
<u>Rapporteur</u> : François NEBOUT		
3.		Budget primitif 2025 : document synthétique de présentation
4.	📁	Budget primitif 2025 : Reprise anticipée des résultats
5.	📁	Budget primitif 2025 : gestion de la dette
6.		Taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises : fixation des taux 2025
7.		Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : fixation du taux 2025
8.		Gemapi : fixation du montant attendu de la taxe pour 2025

9.			Vote sur l'équilibre du budget 2025
10.			Garantie d'emprunt Blanchisserie Centre hospitalier d'Angoulême auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
11.			Garantie d'emprunt Blanchisserie Centre hospitalier d'Angoulême auprès de la Banque Postale
<u>Rapporteur</u> : Monsieur le Président			
12.			Désignation de représentants de GrandAngoulême au SyBra et à Calitom
UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES			
<u>Rapporteur</u> : Gérard DESAPHY			
13.	📄		La Nef : Convention d'objectifs et de moyens entre la régie à personnalité morale et à autonomie financière La Nef et GrandAngoulême – Année 2025
14.	📄		Convention triennale de partenariat 2025 – 2027 entre la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image et GrandAngoulême
15.	📄		Participation de GrandAngoulême au financement de l'Ecole Européenne Supérieur de l'Image (EESI) pour l'année 2025
16.			Attribution subventions culturelles 2025 - Projets culturels à portée nationale
17.	📄		Tarifs de l'Ecole d'art pour 2025-2026
18.	📄		Conservatoire Gabriel Fauré : tarifs d'inscription et de location pour l'année scolaire 2025/2026
<u>Rapporteur</u> : Gérard DEZIER			
19.			Nautilus – Attribution d'entrées gratuites : compte rendu 2024 et fixation du nombre pour 2025
<u>Rapporteur</u> : Hélène GINGAST			
20.	📄		Effervescentre / ALSH 3-17 ans : subvention 2025
21.	📄		Centre Information Jeunesse : subvention 2025
22.	📄		Attribution d'une subvention à la fédération charentaise des oeuvres laïques (FCOL) pour la mise en œuvre de "l'été actif" 2025, au plan d'eau de la Grande Prairie, à Saint-Yrieix sur Charente
<u>Rapporteur</u> : Isabelle MOUFFLET			
23.	📄		Convention 2025-2028 pour le développement de la médiation sociale dans l'espace public : avenant n°1
<u>Rapporteur</u> : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU			
24.			Aire de Grand Passage : modifications des tarifs pour 2025

<u>Rapporteur</u> : Hassane ZIAT			
25.		*	Retrait du périmètre de droit de préemption urbain renforcé et retrait de sa délégation à l'établissement public foncier sur la commune d'Angoulême - Cadre de la convention projet «Bel Air - Grand Font »
26.		*	Modification du périmètre du champ d'application du droit de préemption urbain – plan local d'urbanisme de la commune de Champniers – suite à approbation de la déclaration de projet n°2
27.		*	Retrait de la délégation du droit de préemption urbain à l'établissement public foncier sur la commune de Nersac - Cadre de la convention opérationnelle en cœur de bourg « rue des Artisans »
28.		*	Retrait de la délégation du droit de préemption urbain à l'établissement public foncier sur la commune d'Angoulême - Cadre de la convention de requalification du site SNPE
29.		*	Retrait du périmètre de droit de préemption urbain renforcé et retrait des délégations données à l'établissement public foncier sur la commune d'Angoulême - Cadre de la convention opérationnelle «îlots Gare d'Angoulême »
30.		*	Mise à jour du périmètre d'exercice du droit de préemption urbain et du droit de préemption urbain renforcé, suite à l'approbation de la modification simplifiée n°6 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES			
<u>Rapporteur</u> : Gérard DEZIER			
31.		*	ZE de la Braconnie à Mornac – Engagement de la collectivité pour la mise à disposition de foncier dans le cadre du projet H2 Charente
<u>Rapporteur</u> : Michel GERMANEAU			
32.			TRANSPORTS – Évolution des services pour la saison 2025-2026
<u>Rapporteur</u> : Jean-Luc MARTIAL			
33.			Politique cyclable : déploiement du service de location de vélos électriques sur stations sur le territoire de GrandAngoulême
<u>Rapporteur</u> : Isabelle MOUFFLET			
34.			Convention avec la maison de l'agriculture biologique
<u>Rapporteur</u> : Yannick PERONNET			
35.		*	Promesse de bail emphytéotique administratif sous conditions suspensives pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment Plan B
<u>Rapporteur</u> : Jean REVEREAULT			
36.			Education à l'environnement pour un développement durable (EEDD): attribution d'une subvention à l'association Les jardins d'Isis – Avenant financier n°2 - Année 2025

37.			Education à l'environnement pour un développement durable (EEDD): attribution d'une subvention à l'association Charente Nature - Avenant financier n°2 - Année 2025
UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS			
<u>Rapporteurs</u> : Isabelle MOUFFLET & Michel BUISSON			
38.			Politique de l'emploi : attribution de subventions dans le cadre de la programmation 2025
<u>Rapporteur</u> : Gérard ROY			
39.		*	Lancement du concours « IMPACTS » 2025
40.			Fixation de la redevance pour l'occupation provisoire du parking de l'espace Carat dans le cadre de la convention d'occupation temporaire du domaine public au profit de la SAS Maroquinerie du Sud-Ouest
UNE AGGLOMERATION QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS			
<u>Rapporteur</u> : Michel ANDRIEUX			
41.		*	Règlement fonds de concours Solidarité
42.			Rapport annuel 2024 des coopérations entre GrandAngoulême et ses communes membres
<u>Rapporteur</u> : Eric BIOJOUT			
43.		*	Modification du tableau des effectifs
44.		*	Avenant n°1 à la convention triennale 2025-2027 avec le Comité d'action sociale (CAS) fixant les modalités de mise en œuvre de l'action sociale
<u>Rapporteur</u> : Gérard DEZIER			
45.			Désignation des représentants de GrandAngoulême au syndicat de copropriété résidence centre commercial Bel Air à Angoulême

QUESTIONS DIVERSES